

Projet « Travel Stories »

Art. 1 / Objet du Projet/de l'appel

L'A.s.b.l. Esch2022 Capitale Européenne de la Culture (ci-après la « l'Association Organisatrice »), dont le siège social est situé 163, rue de Luxembourg L-4222 Esch-sur-Alzette G.-D. de Luxembourg, organise un appel au public, par l'intermédiaire de son site internet à l'adresse <https://www.esch2022.lu>

Intitulé du projet : "Travel Stories", ci-après nommé le projet

Art. 2 / Participation

La participation à l'appel est gratuite et est ouverte à toute personne physique majeure ou mineure (avec autorisation parentale), résidant au Luxembourg ou dans la Grande Région ou touriste de passage, (ci-après le « Participant »).

Art. 3 / Fonctionnement

Pour participer à l'appel, il est nécessaire de :

1. Consulter le site www.esch2022.lu
2. Télécharger le ou les textes à travers la fonction du collecteur disponible sur le site dédié au projet dans une des 3 langues suivantes : DE ; FR ; ENG.

Par ailleurs, parmi l'ensemble des textes reçues, l'Association Organisatrice sélectionnera également sur des critères artistiques et/ou techniques les textes qui seront par la suite relus, corrigés, reformulés, traduits et publiés avec indication du prénom du participant.

Les textes sélectionnés, relus, corrigés et traduits seront publiés sur le site www.esch2022.lu et associés à une des catégories suivantes :

- Indeed
- Off the beaten path
- Local flair
- A region for all

Les participants sélectionnés seront avertis par courriel électronique.

En participant à ce projet, le Participant est conscient que son identité, s'il fait partie des personnes sélectionnées, sera publiée sur les supports de communication associés au projet.

Art. 4 / Obligation

Les textes ne doivent pas porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Dans le cas contraire, ils seront automatiquement écartés du projet. Ainsi, l'Association Organisatrice se réserve le droit de retirer de l'appel, sans préavis, tout commentaire à caractère raciste, incitant à la violence ou ne correspondant pas au thème du projet.

Art. 5 / Limitation de responsabilité

L'Association Organisatrice n'est pas responsable en cas :

- de problèmes de connections,
- de problèmes de matériel ou logiciel,
- de destruction des informations fournies par des participants pour une raison non imputable à l'Association Organisatrice,
- d'erreurs humaines ou d'origine électrique,

- de perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du jeu ou de dysfonctionnement du de la sélection de textes

Art. 6 / Cession des droits d'auteurs sur les textes et utilisation

En s'inscrivant au projet, le Participant autorise l'Association Organisatrice à utiliser les textes.

Le Participant atteste sur l'honneur être l'auteur du texte transmis.

Le Participant garantit qu'il est seul détenteur des droits d'auteur attachés à ce texte. À ce titre, le Participant est responsable des autorisations de tous tiers ayant directement ou indirectement participé à sa réalisation et/ou qui estimeraient avoir un droit quelconque à faire valoir à son égard et assume la charge de tous les éventuels frais et paiements en découlant.

Le Participant cède à l'Association Organisatrice la totalité des droits patrimoniaux relatifs à l'œuvre, à savoir les droits de reproduction, de représentation, d'édition et d'adaptation de l'œuvre.

L'Association Organisatrice acquiert le droit d'auteur attaché à l'oeuvre, pour illustrer ses actions de communication, sur le plan national et international, sur différents supports : site web, animation multimédia, exposition, édition papier (diffusion gratuite ou payante), presse ou campagne publicitaire, ou toute autre forme de communication.

Aucune rémunération ne pourra être sollicitée par le Participant concernant la cession de ses droits patrimoniaux sur l'oeuvre.

Le Participant permet la divulgation, sous toutes formes et sous tous supports, de l'oeuvre et renonce dorénavant et définitivement à s'opposer à l'exploitation des droits cédés sur cette oeuvre tels que définis précédemment.

L'Association Organisatrice reste libre de diffuser ou non, d'éditer ou non l'oeuvre pour laquelle les droits ont été cédés dans le présent règlement.

L'organisateur se réserve le droit de supprimer les textes qui ne correspondent pas à son concept ou qui contiennent des aspects criminels, religieux, politiques, racistes, violents, sexuels, etc.

Art. 7 / Mise à disposition du règlement

7.1 Accès au règlement

Le présent règlement complet est disponible sur le site internet de l'Association Organisatrice à l'adresse <http://www.esch2022.lu> dans le champ de téléchargement des textes.

Art. 8

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours par l'Association Organisatrice sont traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-dessous « RGPD »). L'expression « données personnelles » désigne, conformément à l'article 4 du RGPD, toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

8.1 Données personnelles collectées

Lors de l'inscription, les données personnelles suivantes sont recueillies :

- le nom et le prénom du participant,
- l'adresse électronique

– le code postal

8.2 Raisons de la collecte

L'Association Organisatrice recueille des données personnelles pour l'exécution du projet. Le prénom et le nom du participant seront indiqués comme nom d'auteur en lien avec le texte téléchargé. L'indication de l'adresse électronique est obligatoire afin de pouvoir contacter les participants. L'indication du code postal est facultative et collectée pour des raisons de statistiques.

8.3 Informations complémentaires

Le responsable du traitement est M. Thierry Kruchten et le délégué à la protection des données est M. Thierry Kruchten : thierry.kruchten@esch2022.lu